

Dates des manifestations 2007

sur Villandry et en Confluence :

(en l'état actuel de nos connaissances...)

22 décembre 2006

"Noël, tous ensemble", place de la Mairie,
18h00, Villandry Village

6 janvier 2007

Les vœux du Maire,
19h00, salle polyvalente de Villandry

29 janvier 2007

Concours de belote, Apeev

3 février 2007

"Le carnaval des fleurs", soirée "crêpes à
volonté", Garderie et Villandry Village

10 mars 2007

: Soirée Loto, Apeev

14 au 28 avril 2007

: formation secouriste au
centre de secours du Bec du Cher

28 mai au 3 juin 2007

: Festival "les musicales", La Confluence

2 juin 2007

: "Les musicales",
Château de Villandry, La Confluence

10 juin 2007

: Vide-grenier, Apeev

22 juin 2007

: Fête de la musique à Villandry,
Crécelles colombiennes et Villandry Village

29 juin 2007

: Kermesse, Apeev et
Villandry Village

6 et 7 juillet 2007

: "Nuits des mille feux",
Château de Villandry

7 juillet 2007

: "Marché des 4 saisons",
Villandry Village

17 juillet 2007

: Randonnée à Villandry, OTSI

29 et 30 septembre 2007

: Journées du Potager, Château de Villandry

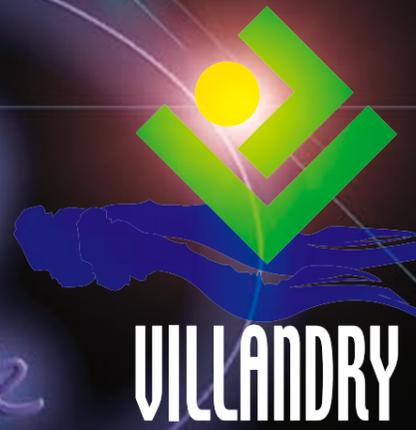
20 et 21 octobre 2007

: Festival "Musique et
Echecs", Château de Villandry

13 au 23 novembre 2007

: formation secou-
riste au centre de secours du Bec du Cher

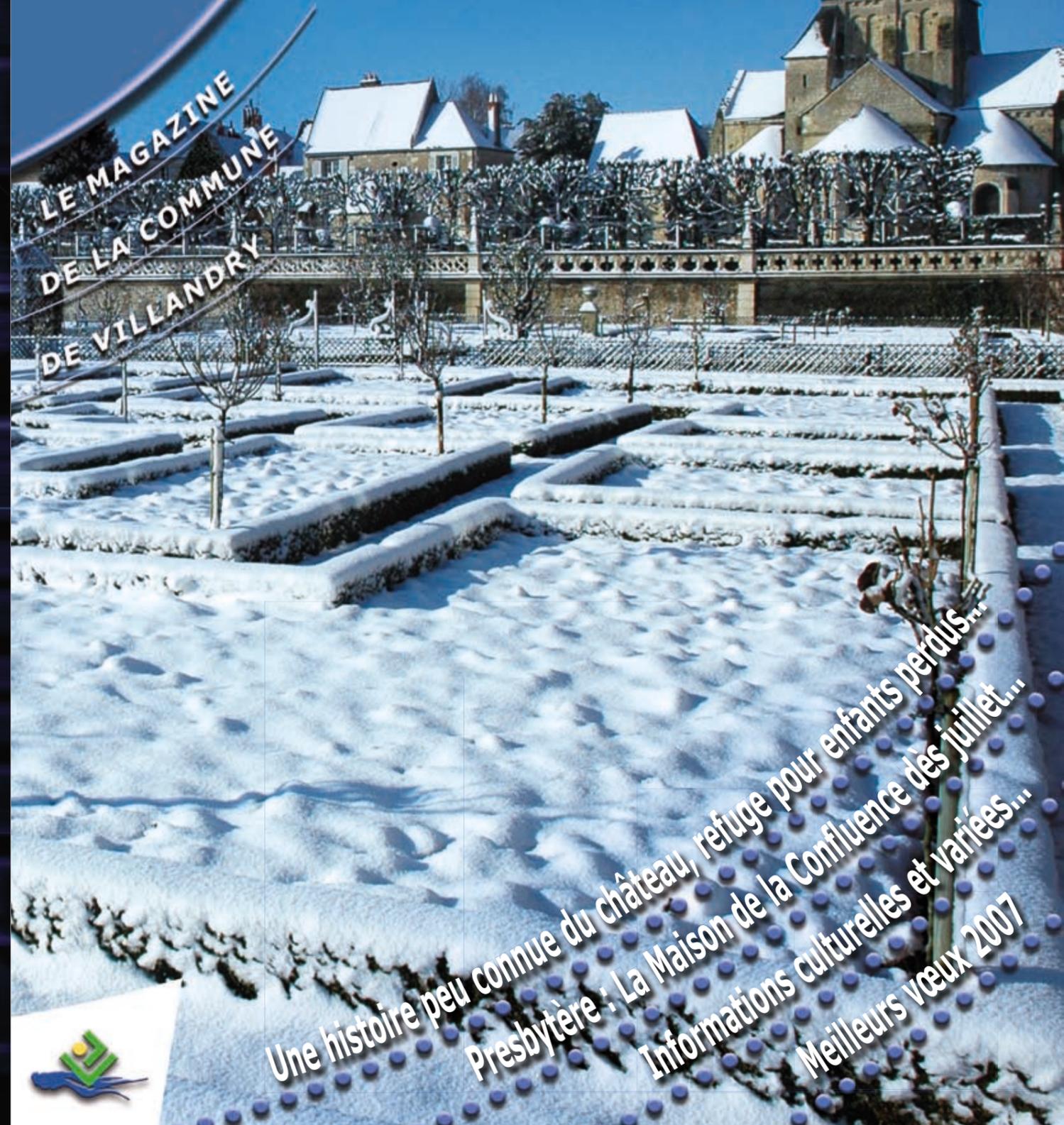
Les fêtes
d'hiver
à Villandry



le Colombien

2006
n°12

LE MAGAZINE
DE LA COMMUNE
DE VILLANDRY



Une histoire peu connue du château, refuge pour enfants perdus...
Presbytère : La Maison de la Confluence dès juillet...
Informations culturelles et variées...
Meilleurs vœux 2007



communiqué.....

Le recensement et la journée d'appel de préparation à la défense



Dans les trois mois qui suivent leur 16^{ème} anniversaire, tous les jeunes français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile ou au consulat s'ils résident à l'étranger.

Cette démarche obligatoire s'insère dans le parcours de citoyenneté qui comprend outre le recensement, l'enseignement de défense et la Journée d'Appel et de Préparation à la Défense (JAPD). Le recensement facilite l'inscription sur les listes électorales et permet d'effectuer la Journée d'Appel et de Préparation à la Défense (JAPD). Cette journée donne lieu à la délivrance d'un certificat qui est exigé pour présenter les concours et examens organisés par les autorités publiques (permis de conduire, baccalauréat, inscription en faculté...).

Pour tout renseignement, veuillez contacter l'accueil de la mairie ou le Centre du Service National de Tours au 02-47-77-21-71 ou par email : csn-trs@dsn.sga.defense.gouv.fr

Bricoleurs et jardiniers...

Rappel : les travaux susceptibles de provoquer une gêne au voisinage ne peuvent être effectués que dans les plages ci-après :

- les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30
- les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h

Feux autorisés
du 15 octobre au 15 mars (arrêté)

MAIRIE

2, rue Munat, 37510 Villandry
Tél. 02 47 50 02 08
Fax 02 47 50 00 90
Ouvert du lundi au vendredi de 15 h à 19 h

web :

www.villandry.fr

"Le Colombien"
Magazine de la commune de Villandry
Réalisé par la Commission Communication - 12/2006
Impression : Gibert & Clarey - Chambray tiré à 700 ex.
© Reproduction interdite sans accord préalable.
Contact : Mairie de Villandry
Commission Communication, 2 rue de Munat, 37510 Villandry.
E-mail : communication@villandry.fr

Colombiennes, colombiens,



L'année 2006 se termine. C'est l'occasion de vous exposer l'évolution de nos différents projets par ce nouveau bulletin :

Tout d'abord l'école, le groupe des classes maternelles a été entièrement rénové ainsi qu'une classe du primaire et le bureau de la directrice. Enfin, le préau (tant attendu) vient d'être réalisé.

Au début de l'été, vous avez probablement remarqué un certain changement des horaires d'ouverture de notre agence postale (moins 3h par semaine). Le changement est beaucoup plus important au niveau de la mairie puisque Mme Labbé est devenue notre employée. L'intention de la poste était de fermer le bureau si elle ne trouvait pas un partenaire; j'ai proposé au Conseil Municipal d'accepter la convention pour la création d'une agence postale communale ce qui nous permet d'obtenir une subvention mensuelle et surtout de garder un service dans notre village.

Notre presbytère est en pleine réhabilitation depuis la fin de l'été. C'est une réalisation financée par la Communauté de Communes de la Confluence.

Un diagnostic pour l'église est en cours de réalisation afin de connaître exactement l'estimation des travaux à prévoir et le calendrier prévisionnel selon les urgences et nos capacités budgétaires. Ce bilan doit nous être restitué par un architecte agréé avant la fin de cette année.

Les difficultés de stationnement dans le bourg sont de plus en plus délicates. Depuis les travaux du presbytère, nous avons perdu quelques places. Le problème est grandissant puisque depuis quelques années, la création de nouveaux logements en centre bourg a amené une augmentation significative des besoins de stationnements de véhicules. Les espaces disponibles ne sont pas faciles à trouver ! Cette situation est assez préoccupante notamment dans une rue. Malgré les avertissements donnés, gêne constante de la libre circulation, surtout pour la collecte des ordures ménagères. J'ose espérer de ne pas avoir à exercer de mon pouvoir de police afin de faire entendre raison aux incivilités de quelques citoyens !

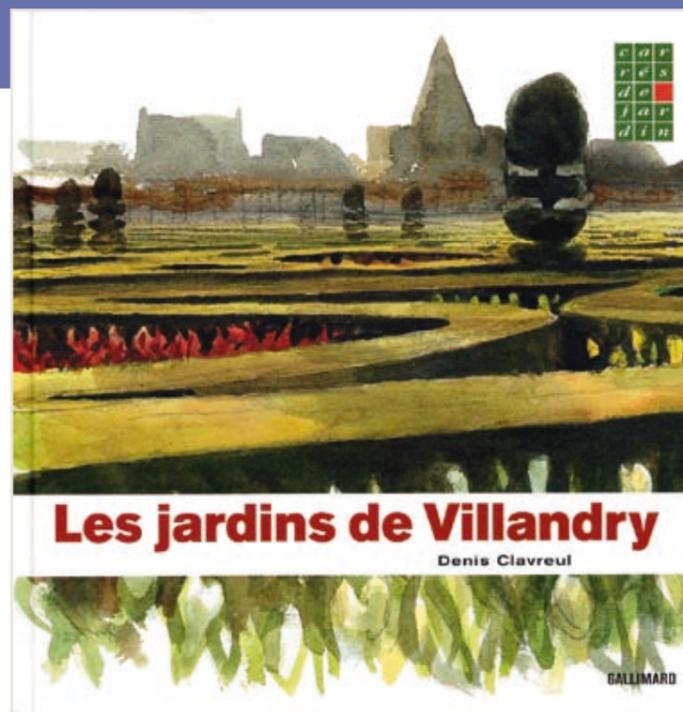
De notre côté, pour mieux y répondre, nous planchons sur de futures solutions.

Les travaux de la station d'épuration sont commencés. Le chemin d'accès et l'ouvrage de rejet sont terminés. Cet ouvrage doit être opérationnel à la fin de l'été prochain. Les techniques mises en œuvre devraient supprimer les émanations de mauvaises odeurs qui se dégagent trop souvent du lagunage actuel. Quand à l'extension des réseaux d'assainissement vers la Maison Lureau et vers Belle Batte, nous avons choisi le maître d'œuvre et nous pouvons prévoir une réalisation complète courant 2008.

A quelques jours de 2007, je vous souhaite de bonnes fêtes ainsi qu'une excellente année.

Je serai très heureux de pouvoir vous recevoir pour vous adresser de vive voix mes vœux et ceux du Conseil Municipal à la salle polyvalente, le 6 janvier prochain, à 19h00. Ce sera une occasion de plus pour nous retrouver entre colombiens et colombiennes.

Jean-Marie Métais



Un autre regard sur le village et le château est justement posé, esquissé, dessiné sur les 70 pages de ce livre. Subtilités des mélanges de pigments délavés, de coups de crayon gravés dans le papier avec justesse et délicatesse.

Vous y retrouverez habituelles et classiques images de Villandry mais surtout des aquarelles émotionnelles, des instants volés de gens au travail dans les jardins, des touristes en promenade, des légendes retraçant l'histoire ou des anecdotes autour du château.

Une idée de cadeau original pour toute occasion !



LES JARDINS DE VILLANDRY DENIS CLAVREUL

aux Éditions Gallimard Série "Carrés de Jardins"
Collection dirigée par Dominique Legrain
Légendes des illustrations : Henri Carvallo
Responsable éditoriale : Françoise Chabbert
Mise en page : Roberta Maranzano
Mécénat Gaz de France - Prix public conseillé 18 €



NOSTALGIE D'ANCIENNES IMAGES...

Voici une nouvelle petite série de cartes postales glanées de-ci de-là, lors de brocantes. Vous y retrouverez dans l'ordre, le baptême d'Edouard Carvallo, la Place des Tilleuls, la route départementale n°7 au pied du château, l'allée du Cher, le bourg vue de l'église. Mais aussi, le seul timbre gravé paru à ce jour sur Villandry, dont vous avez ci-dessous la carte d'émission du premier jour, le 19 juillet 1954. Ce timbre a été retiré de la vente le 19 février 1955 soit 7 mois après. Il serait peut-être temps pour la Poste de mettre à nouveau à l'honneur notre commune... Suggestion !



Dessiné et gravé par Robert Caml. Cérés 995 Yvert et Tellier 995

SÉANCE DU 22 MAI 2006

- **Station d'épuration** : autorisation donnée à Monsieur le maire pour déposer le permis de construire de la future station (bassin et local technique).
- **Agence postale** : considérant la nécessité de maintenir un service postal dans la commune, le conseil municipal autorise le maire à signer la convention avec La Poste sous réserve de précisions concernant les assurances couvrant cette activité.
- **Construction d'un préau à l'école** : en référence à la consultation d'entreprises et aux crédits inscrits au budget communal, Monsieur le maire a confirmé les travaux à l'entreprise LABBE.

SÉANCE DU 27 JUIN 2006

- **Station d'épuration** : suite aux réunions de la commission d'appel d'offres des 15 mai et 6 juin et à sa décision d'attribuer à l'entreprise JEROME les travaux d'aménagement d'un chemin d'accès à la station et l'amenée des réseaux pour 19 789,60 € HT ainsi que la création d'une canalisation de rejet des eaux traitées vers le Cher pour 79 949 € HT, le conseil autorise le maire à signer les marchés consécutifs.
- **Extension des réseaux d'assainissement**: approbation par le conseil du dossier de consultation pour le choix de la maîtrise d'œuvre et accord pour lancement de la procédure adaptée.
- **Enfouissement des réseaux** : - décision budgétaire modificative pour l'enfouissement des réseaux rue de Munat suite attribution par le Conseil Général d'une subvention de 21 647,12 €. - Au regard des devis d'éclairage public remis par l'entreprise E.T.D.E. le conseil donne son accord pour la fourniture et la pose de luminaires rue de la Joumeraié (dans sa partie desservant les habitations) pour un montant de 14 189,94 € TTC ainsi qu'à l'impasse des Rosiers pour un montant de 8 325,36 € TTC avec programmation des travaux en 2007. Une subvention est sollicitée auprès du Syndicat d'Énergie d'Indre et Loire.
- **Restauration bâtiment annexe de l'Église** : suite aux consultations d'entreprises réalisées dans le cadre de la consultation globale faite par la Communauté de Communes de la Confluence pour rénovation du Presbytère mis à sa disposition, le conseil municipal donne son accord aux devis présentés pour un total de 21 478,03 € HT (5 corps d'état) et sollicite une subvention auprès du Conseil Général.
- **Voirie** : ouverture de crédits en investissement pour 20 661 € suite subvention d'un même montant accordée par le Conseil Général dans le cadre de la charge de voirie.
- **Agence postale** : suite convention passée avec La Poste pour maintien d'une agence postale qui devient communale à compter du 1er juillet 2006, le conseil donne son accord pour création d'un poste d'agent administratif à temps non complet à raison de 15/35e.
- **Agent administratif chargé de l'accueil à la mairie** : ce poste devenant vacant à compter du 1er octobre 2006, le conseil décide de confier le recrutement au Centre de Gestion d'Indre et Loire.
- **Droit de préemption** : décision d'exercer le droit de préemption urbain sur la parcelle cadastrée AI 176 d'une superficie de 262m² pour aménagement de l'entrée sud de la commune avec parking paysagé.

- **Restaurant scolaire** : - Le conseil décide la reconduction du contrat avec la SODEXHO pour la fourniture des repas au restaurant scolaire et au centre de loisirs. **Au regard du bilan 2005** : - Recettes : ventes de tickets repas pour 40 933,71 € - Dépenses : 64 558,64 € (33 640,36 € de fournitures de repas et 30 918,28 € de frais de personnel) **Le conseil décide d'appliquer les tarifs suivants pour l'année scolaire 2006-2007** : - Maternelles : 2,74 € - Primaires : 2,80 € - Elèves domiciliés hors commune : 3,40 € - Adultes : 4,23 €

SÉANCE DU 24 JUILLET 2006

- **Restaurant scolaire** : - Le conseil décide la reconduction du contrat avec la SODEXHO pour la fourniture des repas au restaurant scolaire et au centre de loisirs. **Au regard du bilan 2005** : - Recettes : ventes de tickets repas pour 40 933,71 € - Dépenses : 64 558,64 € (33 640,36 € de fournitures de repas et 30 918,28 € de frais de personnel) **Le conseil décide d'appliquer les tarifs suivants pour l'année scolaire 2006-2007** : - Maternelles : 2,74 € - Primaires : 2,80 € - Elèves domiciliés hors commune : 3,40 € - Adultes : 4,23 €

- **Agent administratif chargé de l'accueil à la mairie** : décision de créer un poste d'agent administratif qualifié à raison de 25/35e.
- **Décisions budgétaires modificatives**: Virement de crédits pour acquisition des parcelles AI 176 et ZE 32.

SÉANCE DU 25 SEPTEMBRE 2006

- **Assainissements autonomes - diagnostic des installations** : dans le cadre des obligations de contrôle de l'assainissement non collectif, le conseil municipal en a confié l'organisation au SATESE 37. La société AQUALIS, mandatée par le SATESE 37 a organisé une réunion publique des habitants concernés le 21 septembre 2006 à la salle polyvalente, ces derniers devant recevoir la visite d'un technicien qui établira le diagnostic du dispositif mis en place par le propriétaire. Le conseil municipal décide la prise en charge totale de cette prestation de diagnostic par la commune, sur le budget du service d'assainissement.
- **Transfert du terrain de sport** : ce projet s'inscrit dans le cadre de l'aménagement du tracé de la départementale 7, les travaux étant financés par le Conseil général et une convention devant en déterminer les conditions. Les travaux se déroulant sous maîtrise d'ouvrage de la commune, une consultation d'architectes a été faite et la commission a retenu le cabinet BOILLE et associés de Tours pour un montant de 41 285,92 € TTC. Après en avoir délibéré, le conseil autorise le maire à signer le contrat avec le cabinet BOILLE et associés, ainsi que la convention avec le département d'Indre et Loire.

SÉANCE DU 23 OCTOBRE 2006

- **Extension des réseaux d'assainissement** : la commission d'appel d'offres ayant attribué le 2 octobre le marché de maîtrise d'œuvre à la DDE pour un montant de 18 495 € HT, le conseil autorise le maire à signer le marché consécutif.
- **Station d'épuration - Emprunt** : suite aux consultations effectuées auprès de différents établissements financiers, le besoin global de la commune (station et extension des réseaux d'assainissement) a été redéfini avec les deux établissements retenus le 27 juin 2006. Au regard des dernières propositions de ceux-ci, le conseil décide de retenir l'offre de la caisse d'Épargne Centre - Val de Loire pour un montant maximal de 1 600 000 €. Durant la phase de mobilisation dont la limite est fixée au 25 décembre 2009, la commune demandera la mise à disposition des fonds nécessaires en fonction du calendrier des appels de factures de travaux, de l'encaissement des différentes subventions et des crédits de TVA reversée. Au final, la part de crédit amortissable sur 25 ans est prévue pour 400 000 € minimum.
- **Ecoles publiques - frais de scolarité** : considérant que la commune a la capacité d'accueil scolaire et périscolaire suffisante pour recevoir les enfants domiciliés sur son territoire, le conseil émet un avis défavorable aux frais de scolarité sollicités par la commune de St Genouph.
- **Travaux sur l'Église** : suite rencontre avec l'architecte des Bâtiments de France et estimation des travaux à 17 958 € HT, le conseil autorise le maire à demander une subvention auprès de la Direction régionale des Affaires Culturelles pour la réparation du pignon de la sacristie.

INFOS DÉCHETS

Ordures ménagères : enlèvement hebdomadaire le mardi.

Déchets encombrants : ils sont ramassés devant chez vous. Vous êtes limité à 1 mètre cube par foyer et par collecte.

A déposer la veille du ramassage
Dates 2007 :
 1er février, 4 mai, 2 août et 15 novembre
 Dépôt de papiers, journaux, verres, des containers sont mis à votre disposition en apport volontaire.

Les autres déchets : ils doivent être emportés dans l'une de ces deux déchetteries :
Déchetterie "la Billette"
 Route de Monts à Joué-Lès-Tours
 Tél. 02.47.73.05.68
 Fermée le jeudi, dimanche et jours fériés
Déchetterie de Saint-Avertin
 ZI n°1 - Les Aubuis,
 Rue Paul Langevin
 Tél. 02.47.28.83.15
 Fermée le mardi, dimanche et jours fériés

Chaque dépôt est limité à 3 m³ à la Billette et 1 m³ à Saint-Avertin.

Nouvelles recrues et départs à la retraite à la Mairie...



Départs à la retraite

Mme Jeannine PERROTIN est entrée au service de l'accueil de la mairie le 1 avril 1999, date à laquelle le poste a été créé. Depuis le 31 octobre 2006, elle a fait valoir ses droits à la retraite. Nous profitons de l'occasion pour la remercier de son chaleureux accueil, son généreux sourire et sa grande disponibilité.

Mme Maryse LEFIEF Depuis le 1 septembre 1976, elle a travaillé dans les classes maternelles comme ATSEM et profite de sa retraite depuis le 28 février 2006. Toujours prête à répondre aux parents inquiets pour leur progéniture, Maryse est rassurante, attentionnée et nous la remercions pour toutes les qualités qu'elle a pu développer au sein de notre commune.

Mme Yvette FOURMONT Elle a commencé le 1 septembre 1976 au restaurant scolaire. Le 1 décembre 2002, elle a eu la possibilité de bénéficier d'un Congé de Fin d'Activités et depuis le 1er décembre 2006, est en retraite. Quelle maman n'a pas entendu dire par son enfant: «Je préfère la cuisine à Yvette!». Merci pour tous les bons petits plats préparés pour nos chérubins dont certains s'en souviennent encore et pour la gentillesse qu'elle a pu semer.

Nouvelles employées

Mme Sylvie BONVIN, titulaire du diplôme d'ATSEM est venue remplacer Maryse dans les classes maternelles. Souhaitons lui bon courage.

Melle Anne-Karine TAVERNIER, agent administratif qualifié, a été recrutée, avec l'aide du centre de gestion, pour remplacer Jeannine. Arrivée le 1er octobre, après une activité professionnelle exercée à la Mairie de Larçay et des études en maîtrise AGT (administration générale et territoriale). À noter qu'elle est la petite fille de Monsieur Tavernier, ancien Maire de Berthenay.

**Bienvenue aux arrivantes ;
longue et heureuse retraite à
celles qui sont parties...**



LES MUSICALES 2007 Festival en Confluence du 28 mai au 3 juin

Le prochain Festival "Les Musicales" qui bénéficie maintenant d'une reconnaissance dépassant largement nos frontières villageoises aura lieu une fois de plus dans de nombreux sites en Confluence, nous vous invitons d'ores et déjà à noter sur vos agendas les différentes dates des manifestations retenues à ce jour :

Lundi 28 mai - 17h
Église de Savonnières
(arrivée par bateau)

Chorale du Florilège
Lundi 28 mai - 19h
Camping de Savonnières
Réception Chorale du Florilège et des hébergeants des choristes

Mardi 29 mai - 20h30
Église de Berthenay
Carte Blanche au Conservatoire et Trio à Corde "Concordance"

Violon, contrebasse et violoncelle
Mercredi 30 mai - 20h30
Salle des Fêtes de Savonnières
Ensemble "Facette et Maximum"

Vendredi 1er juin - 20h30
Église de Druye

Carte Blanche au Conservatoire et Quatuor de trompettes "Bériella"

Samedi 2 juin - 20h30
Cour d'honneur Château de Villandry
Orchestre d'Harmonie Région Centre (80 participants)

Dimanche 3 juin - 15h
Centre d'Animation de la Haye
Ballan-Miré
École de Musique de la Confluence et "Panatic Steelband"

LES SAPEURS POMPIERS



L'AMICALE DES SAPEURS POMPIERS et sa section de Jeunes Sapeurs Pompiers (J.S.P.)

Le centre de secours et d'intervention du BEC du CHER est constitué de 18 sapeurs pompiers dont 2 filles, le centre a effectué environ 90 interventions en feux, secours à personnes et opérations diverses. Pour assurer le bon fonctionnement, le personnel a effectué 330 heures de stage et 8 heures de recyclage secourisme par sapeur pompier.

Le centre de secours du BEC DU CHER va organiser deux sessions de secourisme au centre au cours de l'année 2007 :
- la première formation débutera le 14 avril 2007 jusqu'au 28 avril 2007,
- la deuxième débutera le 13 novembre 2007 jusqu'au 23 novembre 2007.
(Les cours se dérouleront le soir à partir de 19h30. Pour tout renseignement et inscription, prendre contact auprès des sapeurs pompiers ou en téléphonant au 02 47 93 13 95 le soir ou au 06 99 45 25 89).

PERSONNES À CONTACTER :

- Le chef de centre :
Major GIRARD Jean Pierre
au 02 47 50 02 06

- Le président de l'amicale :
Sergent/chef GIRARD Alain
au 02 47 93 13 95

- Le responsable des J.S.P. :
Sapeur CARTRAUD Sophie
au 06 16 91 22 67

Les JSP du BEC du CHER se sont classés 7eme au concours de manœuvre et 31eme aux jeux ludiques sur 49 équipes.

La section de J.S.P. a recruté 6 jeunes, **Bonneau Thomas, Boyer Dylan, Delpech Clémence, Dupont Baptiste, Fauchoux Julien, Lefeuvre Camille.**

La section de jeunes sapeurs pompiers se compose de 14 jeunes de 10 ans à 16 ans.

La section s'est distinguée dans différentes disciplines sportives pendant la saison 2005-2006.

Pour la saison des cross 2005-2006, 17 coupes ont été gagnées en 3 catégories pour 7 cross départementaux. (Benjamins : 7 coupes, Minimes : 7 coupes, Seniors : 3 coupes)
Tous ont été sélectionnés pour le cross régional à BOURGES (18)
Ils sont arrivés en benjamins : 5eme /27, minimes 8eme/37, juniors 10eme/54, seniors 20eme/ 62 .

Les juniors et seniors ont été sélectionnés pour le cross national à COUDEKERQUE BRANCHE (59)
Ils sont arrivés : juniors 129eme/311, seniors 212eme/249.

Le concours départemental d'athlétisme s'est déroulé le 30 avril 2006 au VÉRON.
8 médailles et une coupe par équipe ont été gagnées.

En athlétisme :

- Minimes : 1 médaille d'or au monté de corde
- Juniors : 1 médaille d'argent au lancer de poids
- Seniors : 1 médaille de bronze au 1000m
- Seniors : 1 médaille d'or au monté de corde
- Vétérans : 1 médaille d'argent à la vitesse
- Vétérans : 1 médaille d'or au saut en hauteur

Au parcours sportif du sapeur pompier :

- Juniors : 1 médaille d'or
- Seniors : 1 médaille de bronze
- Vétérans : 1 coupe par équipe

Les athlètes qui ont gagné une médaille ont été sélectionnés pour le concours régional d'athlétisme à SAINT GRATIEN (95) :

- Minimes : 1 médaille d'or en montée de corde
- Seniors : Termine 4eme en montée de corde
- Vétérans : 1 médaille de bronze au saut en hauteur

Les résultats au parcours sportif sont :

- Juniors : 1 Médaille d'argent

Sont sélectionnés pour le concours national à CHALON SUR SAÔNE (71) :

- Minimes
- Juniors



XALAPA



OŚWIĘCIM

Comité de Jumelage de la Confluence

Le comité de jumelage de la Confluence existe depuis cinq ans. Il est bon de faire le point, d'expliquer sa fonction, faire connaître ses réalisations.

"L'association a pour but de favoriser, dans le cadre des engagements pris ou à prendre par les communes de la communauté de communes de la Confluence et consignés dans les serments de jumelages qui seront signés par les présidents ou maires, l'établissement de relations entre les habitants de la communauté de communes avec ceux d'autres villes de tous pays, dans les domaines scolaires, sportifs, culturels, sociaux etc.. afin de permettre une meilleure connaissance réciproque.

A cette fin, elle peut organiser toutes manifestations, échanges, rencontres, accueil de délégations de la ou des villes jumelées utiles à la réalisation de son objet."

Art 1 des statuts.

Contact :

M. Th DIAZ : 06 81 54 43 18.
E-mail : mthediaz@wanadoo.fr

Des relations entre des élèves du collège René Cassin, étudiant l'Espagnol et l'Euro Lycée **XALAPA** (Mexique), principalement par e-mail et courrier, font l'objet d'un approfondissement en cours d'espagnol. Le 6 juin prochain une journée Mexique sera organisée au collège de Ballan-Miré- Savonnières.

Nous attendons la venue d'artistes d'**OŚWIĘCIM** (Pologne) pour une exposition. Depuis plusieurs années beaucoup d'échanges ont eu lieu : comme la participation des élus de La Confluence et de membres du comité de jumelage, au 60ème anniversaire de la libération des camps.

Tous les deux ans, les collégiens de Ballan-Miré et Savonnières se rendent en Pologne. Ils sont partis cette année du 5 au 15 mai, et recevront leurs correspondants l'an prochain. Ces échanges vont au-delà des échanges scolaires. Des liens très forts se sont établis entre les familles de nos deux pays.

Après avoir reçu des élus de **KVAM** (Norvège), une délégation de la communauté de communes et du comité de jumelage a été invitée à se rendre en Norvège ce qui a permis de mieux connaître les institutions de ce pays. Les contacts continuent à l'heure actuelle.

Les contacts récents avec la ville de **ZARASĀĪ** (Lituanie) sont intéressants. A la demande du service culturel, un groupe de 11 musiciens et des danseurs de hip hop du centre Jules Verne vont s'y rendre afin de participer aux festivités prévues pour le 500ème anniversaire de cette ville.

On notera également, bien que n'étant pas jumelé avec l'Allemagne, que le comité a permis par un financement, l'échange des élèves du collège René Cassin avec une ville de Bavière. Les actions en faveur de la jeunesse font partie principalement des missions du comité. D'autres projets sont en cours comme par exemple l'organisation du marché de Noël à Ballan-Miré.

Une précision: le comité de jumelage de La Confluence est ouvert à tous les habitants et associations de la communauté de communes.



KVAM



ZARASĀĪ



Jeanine



Maryse



Françoise

Ghislaine



Édith



Yvette



Christelle



Laurent

Claude



Anne-Karine



Karine



Lydie

Sylvie



Daniel



Lyliane

État civil colombien depuis le 15 Mai 2006

Naissances

ROUBLIN Paul Conti

né le 29 Mai 2006 à Chambray-lès-Tours,
6 rue de la mairie

COMPIN Jade

née le 17 juin 2006 à Chambray-lès-Tours
28 rue du Commerce

RAFFAULT Matéo

né le 25 juin 2006 à Chambray-lès-Tours
Belle Batte

BERTRAND - SARTRE Dora-Lou

née le 24 juillet 2006 à Tours
la Durandière

RABUSSEAU -FOUQUET Charlotte

née le 31 juillet 2006 à Tours
la Basse Bergerie

DEBROU Titouan

né le 16 Août 2006 à Tours
le Bois de Plante

ROBIN Maélie

née le 17 août 2006 à Chambray-lès-Tours
20 rue de la Joumeraie

NADREAU Chloé

née le 1er Octobre 2006 à Tours
la Févraie

LAUZÉ Lola

née le 2 Octobre 2006 à Tours
8 impasse du Racoupeau

GASPAR Raphaël

né le 8 Octobre 2006 à Tours
20 bis rue du Commerce

DAGUE Enzo

né le 23 Octobre 2006 à Chambray-lès-Tours
le Houssat

KLEINE Lenny

né le 24 Octobre 2006 à Chambray-lès-Tours
10 rue de Munat

SANTON Emma

née le 26 Octobre 2006 à Tours
8 rue des Acacias

Mariages

Le 3 Juin 2006

DUTERDE Christophe et HAMEL Céline

Le 10 Juin 2006

PIERRE Bernard et CARREAU Isabelle

Le 24 Juin 2006

DHAL Jérôme et PROJEAU Sandrine

Le 24 Juin 2006

AMIRALTY Cyrille et GUITTEAU Séverine

Le 15 Juillet 2006

BOUKET Gaël et EPONVILLE Elodie

Le 5 Août 2006

DUBÈS Pascal et VALLONE Gina

Le 26 Août 2006

YVERNOGEOU Stéphane et DOUHO Mireille

Le 26 Août 2006

GUYOT Régis et BESSONNET Catherine

Le 16 Septembre 2006

MOINE Malcolm et LETOUZÉ Marie

Le 4 Novembre 2006

PAULMIER Philippe et FOURNIER Nicole

Décès

Le 11 Juillet 2006 à Tours

GAUBERT Pierre - La Haute Bergerie

Le 19 Août 2006 à Saint Avertin

DESMARIS Kléber - Le Barrage

Le 27 Octobre 2006 à Tours

BRIAUDEAU Emélie - La Durandière

Extraits de l'article de Roger Baschet
"Au secours des enfants perdus, le Château de Villandry"
 paru le 18 janvier 1941
 dans le magazine "L'Illustration" N° 5106



Rentrée scolaire

Cette année, **137 élèves fréquentent l'école** dont un peu plus d'une centaine en moyenne déjeunent au restaurant scolaire. Ils sont encadrés par une équipe pédagogique efficace et dynamique qui leur propose des projets scolaires divers et intéressants, comme de l'initiation aux instruments musicaux, de l'anglais, du jardinage, du rugby, du vélo etc. sans oublier le journal scolaire auquel il faut apporter le meilleur accueil possible. Depuis novembre, le confort des élèves s'est amélioré puisque, maintenant, ils disposent tous d'un préau pour les abriter les jours de mauvais temps.

communiqué EDF.....

20.000 Volts : sécurité ! Sécurisation du départ à 20.000 Volts alimentant la commune de Villandry :

EDF se fixe comme objectif pour 2015 de réalimenter, en cas de catastrophe identique à la tempête de Décembre 1999, 95% des clients privés d'électricité en 5 jours. L'une des principales actions consiste à enfouir les réseaux aériens HTA d'ossature en zones boisées.

C'est dans ce cadre que EDF va procéder dans les prochains mois à la sécurisation du départ alimentant Villandry. Ce départ issu du poste source de La Chapelle aux Naux sera enfoui depuis Lignièrès le long de la D7, puis remontera sur la commune de Villandry, le long de la voie communale N°7 jusqu'au poste de transformation situé rue de Munat, près des écoles. Le câble qui passera en zone urbanisée ou en voie d'urbanisation permettra d'accompagner le développement futur de la commune. Ce départ remplacera essentiellement la ligne aérienne située dans la plaine du Cher, à proximité de la Départementale 7.

L'alimentation de secours venant de Savonnières sera également enfouie depuis La Boissière et la Haute Bergerie jusqu'au centre bourg.

Sur l'ensemble de ce projet, ce sont plus de 16 km de câbles qui seront posés (dont près de 5 km sur Villandry) et 23 km de lignes aériennes déposées (dont 5,2 km sur Villandry). Le coût total des travaux avoisinera les 1.200.000 Euros.

Bien que moins impressionnant que les enfouissements de réseaux de centres bourgs, ce chantier aura néanmoins un impact environnemental significatif et contribuera à diminuer sensiblement les réseaux aériens 20.000 Volts sur la commune.

Les travaux ont débuté en Octobre et vont durer environ 8 mois. Ils sont réalisés par les entreprises Forclum et Vigilec Pauly.

"Madame de la Bouillierie s'est avec quelques collaboratrices imposé la tâche d'apporter un peu de tendresse et de bien-être à ces petits. Cette "famille agrandie" pour employer sa propre expression, comprend deux douzaines de frères et sœurs tous assis autour de la même table de bois, tous envoyés à la même école, celle du bourg, tous enfin dotés d'une mère par groupe de cinq.

d'autres centres identiques, elle ne voulut jamais grouper plus de trente enfants. Pendant la guerre d'Espagne elle s'était activement occupée des nombreux centres de l'"Auxilio social", dont profitèrent 75.000 enfants, et c'est sur ce modèle qu'elle fonda en 1939 l'Auxiliaire sociale française.

Alors qu'on parle si souvent de panique et d'abandon de poste, il est réconfortant de penser qu'il existe encore des gens capables de faire passer leur intérêt particulier après celui des autres et de sacrifier leur confort au soulagement des malheureux."

Ainsi se terminait cet article de Roger Baschet pour L'Illustration en 1941.

Que sont devenus tous ces enfants, ont-ils retrouvé rapidement famille ou foyer ? Si vous avez des informations sur ce passage d'histoire colombienne, merci de nous en parler.

Email : colombien@villandry.fr ou Mairie.



communiqué.....

L'Association des Parents d'Elèves de l'Ecole de Villandry est heureuse...

- de vous adresser ces 3 cartes postales :

• Kermesse

C'est sous un soleil de plomb que les enfants nous ont présenté, lors de leur kermesse de fin d'année du 30 Juin 2006, théâtre, chorale et houlà hop!!! Après un superbe lâcher de ballons, les parents ont pu se désaltérer...

• Randonnée VTT des 3 châteaux

"Pour la rentrée, et pour partir du bon pied, rien ne vaut une p'tite rando".

Ce sont près de 200 VTTistes qui ont ainsi pu découvrir dame nature et ses chênes centenaires sous le soleil du dimanche 10 Septembre 2006...

• Halloween :

"Des bonbons ou un gage"

La chasse aux bonbons a encore donné ses fruits. Merci aux enfants et parents qui ont participé, aux 4 coins de la commune, aux défilés d'Halloween le vendredi 20 octobre 2006, avec le concours de la garderie périscolaire !!!

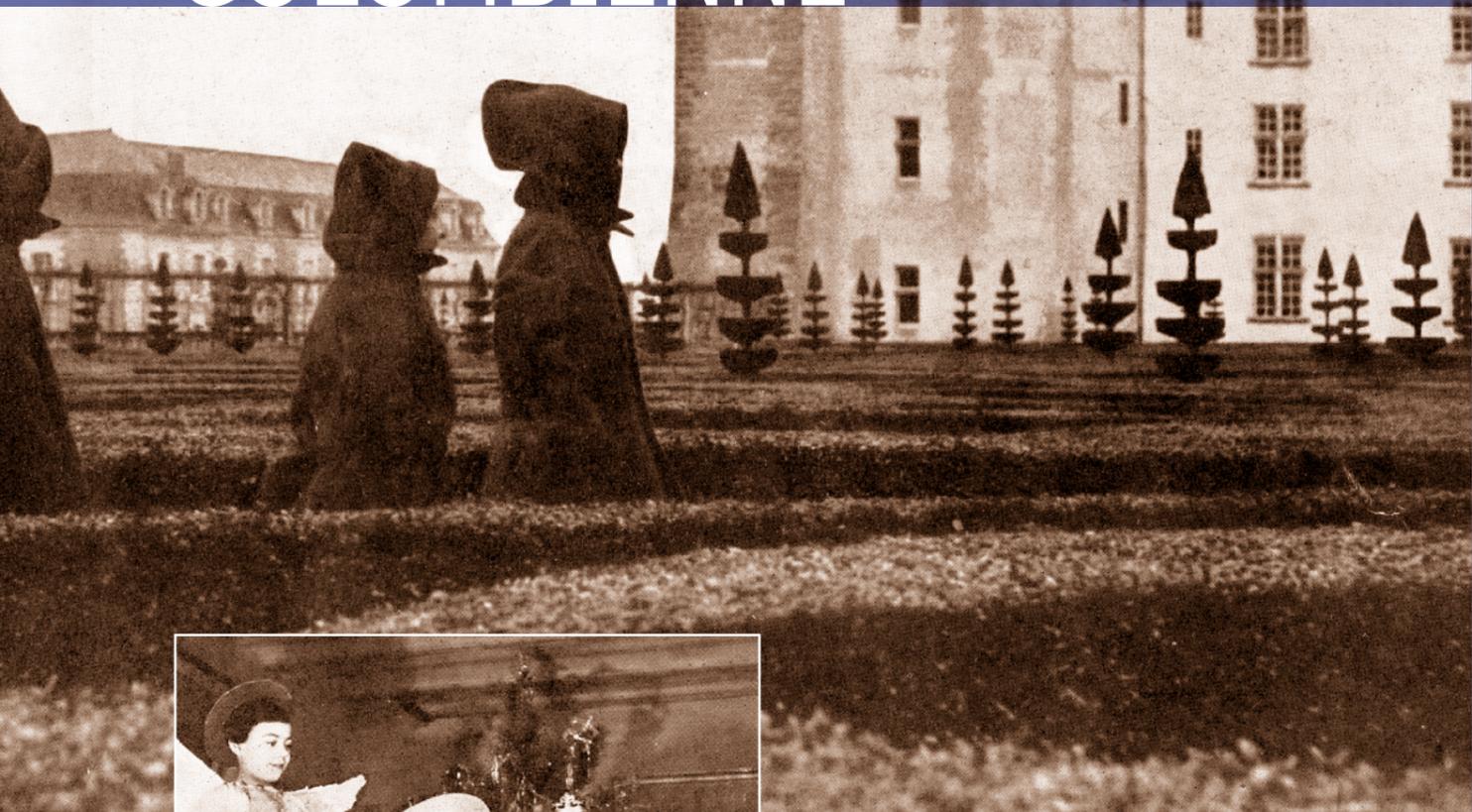
- et espère vous voir participer à l'une de leurs prochaines rencontres :

- Soirée savoyarde animée par Papajam le samedi 25 Novembre 2006
- Spectacle de Noël en collaboration avec l'équipe enseignante le vendredi 15 Décembre 2006
- Concours de belote le samedi 29 Janvier 2007
- Soirée Loto le samedi 10 Mars 2007
- Vide-grenier le dimanche 10 Juin 2007
- Kermesse le vendredi 29 Juin 2007

Toute l'équipe de l'APEEV



UNE HISTOIRE COLOMBIENNE



MAIS QUI SONT CES PETITS "MOINES" QUI DÉAMBULENT DANS LES JARDINS ?

"Vingt-cinq petites victimes de la guerre qui sont chez elles parmi les labyrinthes de verdure, dans les tourelles de veilleur, au bord des douves où glissent des cygnes et qui courent, respirent, courent sans avoir peur du portier à grandes moustaches ni des jardiniers au sécateur géant. Vingt-cinq orphelins lachés dans un palais comme en conçoivent difficilement les illustrateurs de contes de fées."

"Ces enfants arrivèrent de Paris par un après-midi de juin 1941, après trois jours de voyage, sous la conduite d'une infirmière ; ils avaient les mains vides de tout bagage, mais conservaient dans leur mémoire les traces indélébiles d'une aventure qui avait commencé dans un village de France un jour de panique, alors qu'ils s'agrippaient à une main de mère, de frère ou de voisin charitable."

Un trajet en camion, une nuit dans un fourgon, une tablette de chocolat croqué au bord de la route, un éclatement de bombe, voilà tout ce qu'ils purent raconter lorsque, à Paris, on les trouva dans un des centres d'hébergement de l'Auxiliaire sociale. Alors on les a rassasiés, lavés, habillés de vêtements propres; puis ils sont restés là comme de pauvres colis en consigne que personne ne venait réclamer, jusqu'au jour où fut décidée l'évacuation de Paris."

Comme ni la ville, ni les hôpitaux ne voulaient en prendre la charge, Madame de la Bouillèrie, Présidente de l'Œuvre des Cantines, les recueillit et les dirigea par le seul moyen dont elle disposait, c'est à dire à pied, vers le château de Villandry, mis par Madame Carvalho, sa mère, à la disposition de l'Auxiliaire sociale pendant toute la durée de la guerre."



PRESQUE... COMME UN CONTE DE NOËL !

25 décembre 1941, pour ces enfants, une fête familiale fut organisée le jour de Noël. Madame de la Bouillèrie habille elle-même un des petits acteurs.

Le journaliste de L'Illustration leur rend visite quelques jours après : "Les petits visages souriaient au souvenir de cadeaux, des bougies et des pantomimes ; comme chez eux, devant l'âtre où fumait la soupe du soir, ils avaient aligné leurs souliers... La grande salle commune sentait encore le sapin brûlé, et le sol était jonché d'ailes d'anges et d'auréoles en carton doré. Une petite scène de fortune, montée dans l'angle de la pièce, prouvait que chacun avait tenu son rôle dans la féerie de Noël: mages, bergers et bêtes s'étaient groupés autour d'un petit Jésus potelé dont les grands jeux contenaient tout le ciel et d'une Madone paysanne rustre et claire comme un personnage de Fra Angelico... Quoi qu'ils puissent devenir par la suite, ils auront eu dans leur enfance d'orphelin une halte lumineuse, ils auront fait le plein de joie, de tendresse et de force morale..."

communiqués.....

TROIS QUESTIONS À :

VILLANDRY VILLAGE

Il n'y a pourtant pas de vignes à Villandry, d'où vient cette appellation d'origine incontrôlée?

Certes, les réunions se déroulent souvent dans la joie et l'allégresse mais le nom de l'association se veut avant tout fédérateur : «De la joie pour Villandry, de la convivialité pour notre village !», voilà ce qui unit dans l'adversité les membres de cette association à but récréatif. Pour défendre cette noble cause, nous organisons des manifestations festives exclusivement réservées à tout ceux qui le veulent.

Quel est le bilan du cru 2006 ?

Cela a plutôt bien commencé (malgré la pluie) avec la soirée «Noël tous ensemble» qui a permis d'accueillir au pied du sapin Marcel Noël, descendant direct (et en calèche) du Père Noël. Et puis il y a eu la moins fastueuse période des «randonnées pédestres et VTT d'hiver», là, ce fut comment dire, plus mitigé. Tempête de neige pour l'une, tempête tout court pour l'autre, certains en ont déduit que pour prévoir efficacement les dérèglements climatiques, il suffisait de se référer au calendrier de Villandry Village... Les gens sont médisants ! Enfin, les beaux jours ont permis de fêter la musique en juin et le Marché des 4 saisons a accueilli en juillet plus de 50 exposants lors d'une journée caniculaire clôturée par 400 repas servis au cœur du village. Le bilan est donc globalement positif (et les comptes aussi) ce qui motive pour l'année à venir.

A ce propos, quoi de neuf en 2007 ?

Pour bien clôturer l'année, "Noël tous ensemble" revient **vendredi 22 décembre à partir de 18h. sur la place de la mairie.**

Au menu, conte de Noël, vin chaud, friandises pour les enfants... Samedi 3 février avec la Garderie, nous lançons "Le carnaval des fleurs", avec cortège dans les allées du Château, suivi d'une soirée festive "Crêpes à volonté". Une randonnée sera organisée au printemps et la **musique sera en fête** avec les "Crécelles de Villandry" le vendredi 22 juin.

Enfin, grande innovation pour le "marché des quatre saisons" qui poursuivra son évolution en conjuguant qualité des exposants, animations dans le village et en s'associant pour la première fois avec le Château de Villandry et sa célèbre "Nuit des 1000 feux" le samedi 7 juillet. Le Marché se prolongera dans la soirée autour d'un repas et concert festifs.

Une prolongation serait même envisagée le dimanche 8, à suivre...

De plus, depuis la rentrée, l'association parraine trois activités encadrées par des bénévoles :

- Un atelier «chorale» pour les enfants animé par Emmanuelle,
- Un atelier «expression corporelle» animé par Séverine.
- «Queue de lez'arts», un atelier d'art plastique et travail manuel animé par Maud. (voir ci-contre)

LOISIRS COLOMBIENS

Rejoignez-nous vite en appelant le 06.08.48.91.20, **Maud Vénancio,** 16, rue du commerce



Pour conclure, sachez (comme l'écrivait Balzac) que les adhésions sont toujours ouvertes et que pour 10€ par an et par famille, vous aurez l'honneur de faire partie du «staff» Villandry Village. Arborer fièrement notre tee-shirt comme sur la photo vous fait rêver, n'attendez plus, rejoignez nous !

Contact : www.villandryvillage.com ou **Philippe Péruchon** au **02 47 50 02 04**
Toute l'équipe vous souhaite une belle année 2007.

NOTRE PATRIMOINE A DE L'AVENIR

Vous avez votre mot à dire !
Enquête publique sur la future
charte du Parc Naturel Régional

Validée en 1996, la charte du Parc Naturel Régional Loire-Anjou-Touraine arrive aujourd'hui à échéance. A l'occasion de son renouvellement, chaque habitant est invité à exprimer son avis sur le futur projet 2008-2020.

Une charte, c'est quoi ?

Une charte de Parc Naturel Régional, c'est :

- un contrat qui engage, pour 12 ans et par libre adhésion, les communes, les départements, les régions concernées, ainsi que l'Etat,
- les objectifs à atteindre pour la protection et la valorisation du territoire et les moyens nécessaires pour les réaliser,
- les limites géographiques du Parc.

C'est sur la base de cette charte qu'en 2008, l'Etat doit renouveler le Parc Naturel Régional Loire-Anjou-Touraine.

Venez vous exprimer sur la nouvelle charte 2008-2020 ! Cette charte va être soumise à enquête publique en février et mars 2007.

Vous êtes invité à donner votre avis et à exprimer vos envies pour le territoire, lors de rendez-vous avec des commissaires-enquêteurs ou sur des registres installés dans votre mairie.

A cette occasion, l'intégralité de la future charte sera mise en consultation en mairie pendant la durée de l'enquête publique accompagnée d'un résumé illustré.

Et après ?

Après l'enquête publique, chaque commune concernée par le futur périmètre du Parc devra délibérer en conseil municipal pour manifester ou non son adhésion au Parc. Alors, le Ministère de l'Ecologie et du Développement Durable pourra renouveler par décret le Parc Naturel Régional Loire-Anjou-Touraine pour 12 ans.

Ce territoire est le vôtre et celui de vos enfants ! Profitez de la parole qui vous est donnée pour vous exprimer !

Pour plus d'informations, contactez-nous au **02 41 53 66 00** ou sur notre site **www.parc-loire-anjou-touraine.fr**

Permanences architecturales et paysagères gratuites pour tous

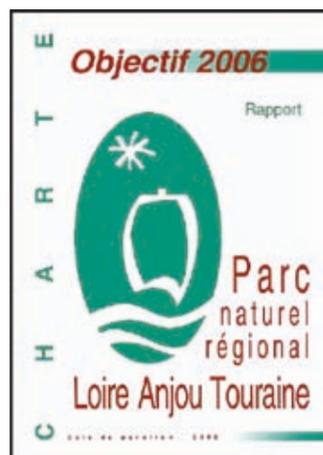
Le Parc Naturel Régional, en partenariat avec l'Agence de Développement et d'Urbanisme du Chinonais (ADUC), a mis en place des permanences gratuites assurées par un architecte-conseil, pour les particuliers et les collectivités qui envisagent des travaux de restauration, d'extension, de construction ou d'aménagement paysager sur le territoire du Parc.

N'hésitez pas à prendre rendez-vous avec notre architecte dès que vous avez l'intention de construire ou de rénover.

Les permanences se déroulent :

- à la Salle des Associations d'**AZAY-LE-RIDEAU** le 3ème vendredi de chaque mois de 9h à 12h,
- à la Maison de la Formation de **BOURGUEIL** le 3ème vendredi de chaque mois de 14h à 17h,
- à la Mairie de **CHINON** le 1er lundi de chaque mois de 9h à 12h,
- à la Mairie de **RICHELIEU** le 1er lundi de chaque mois de 14h à 17h.

Pour prendre rendez-vous, contacter **Mme Virginie DUCHIRON** à l'ADUC : **02 47 93 83 83**

De nouveaux ateliers
pédagogiques
pour les classes du Parc

Chaque année, le Parc Naturel Régional Loire-Anjou-Touraine, en partenariat avec 17 intervenants, propose à toutes les écoles du territoire des **ateliers de découverte de l'environnement et du patrimoine**. En début d'année scolaire, **les instituteurs peuvent inscrire leurs classes** aux ateliers de leur choix : de la pierre aux milieux naturels, en passant par l'eau, la Loire ou le paysage culturel, le choix des ateliers ne manque pas.

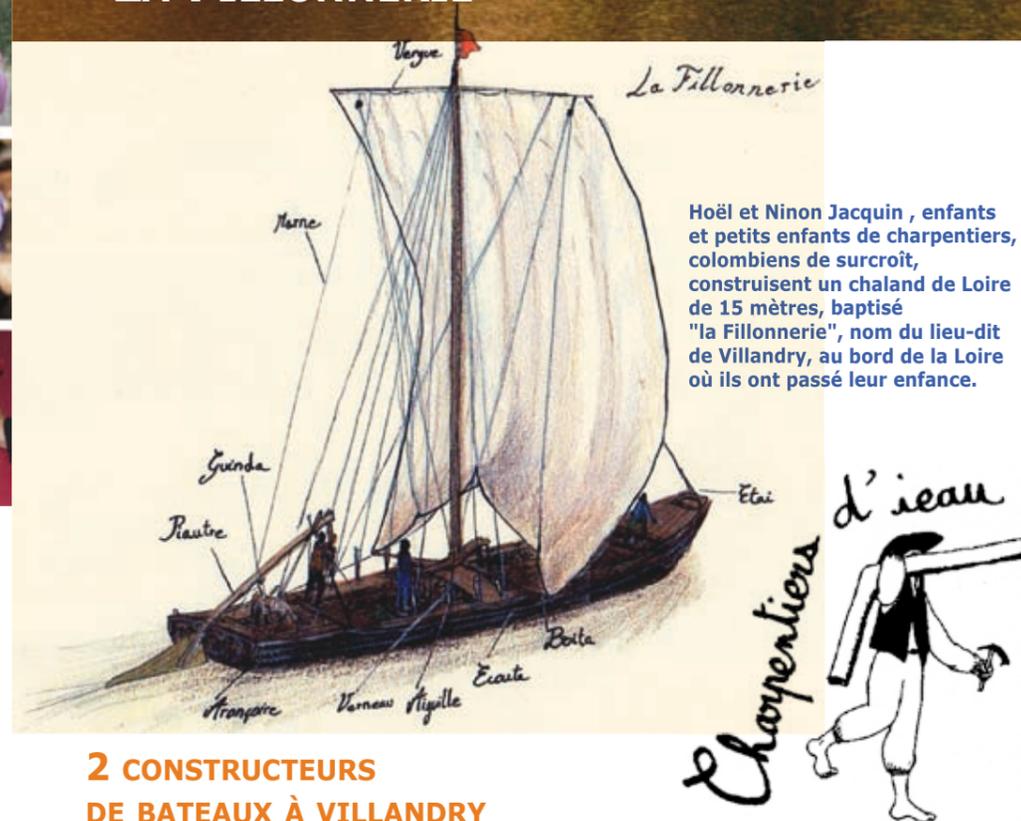
Les nouveautés 2006-2007 : une démarche sur le développement durable pour les collèges et les lycées, ainsi que l'atelier "l'éloge des lavoirs" qui conjugue découverte du bâti et rencontre avec des artisans du bâtiment. L'éducation au territoire prend tout son sens dans un Parc Naturel Régional, surtout lorsqu'une partie de ce territoire est inscrite au patrimoine mondial de l'UNESCO. Le Parc, l'Education Nationale et les organismes partenaires veulent ainsi permettre aux élèves et à leur famille de **prendre conscience de toutes les richesses de l'environnement qui les entourent**.

Le Parc subventionne ces ateliers à hauteur de 220 euros par journée d'animation et par classe.

Contact P.N.R. : **Emmanuelle CREPEAU** - chargée de mission Education à l'Environnement



"LA FILLONNERIE"



Hoël et Ninon Jacquin, enfants et petits enfants de charpentiers, colombiens de surcroît, construisent un chaland de Loire de 15 mètres, baptisé "la Fillonnerie", nom du lieu-dit de Villandry, au bord de la Loire où ils ont passé leur enfance.

2 CONSTRUCTEURS
DE BATEAUX À VILLANDRY

Jusqu'en 1850, cette Loire fut l'axe de communication majeur de la France, avant l'arrivée du chemin de fer. Des centaines de chalands, toues, fûtreaux y acheminaient des marchandises, de l'estuaire jusqu'à Paris, via le canal d'Orléans. Ces bateaux acheminaient soit des produits ligériens (chaux, tuffeau, vins, ardoises,...), soit des produits d'outre-mer (sucre, épices, coton...). Les bateaux remontaient à la voile de Nantes à Roanne, grâce

au vent dominant d'Ouest, puis redescendaient la Loire avec le courant. Ces bateaux pouvaient mesurer jusqu'à trente mètres et embarquer près de soixante-dix tonnes de marchandises. Depuis une quinzaine d'années, de nombreuses associations ligériennes ont réalisé des reconstructions de bateaux afin de faire revivre le patrimoine fluvial oublié.

LE BATEAU :

La Fillonnerie s'inspire d'un chaland figurant sur une gravure de la collection de François Ayrault. Ses caractéristiques principales :

- longueur : 15 mètres
- largeur au maître bau : 3.80 mètres
- mât de 12.50 mètres
- essences de bois : chêne pour la coque et les éléments de charpente, Douglas pour les hyperstructures.
- Motorisation de 50 chevaux

La Fillonnerie tiendra compte des techniques et matériaux d'autrefois.

LES INITIATEURS DU PROJET

- **Hoël**, 19 ans, BEP charpente et une mention complémentaire charpente navale,
- **Ninon**, 22 ans, étudiante à l'Ecole Supérieure des Arts Décoratifs de Strasbourg.

Le projet :

- Dans le cadre d'une association loi 1901 "charpentiers d'ieau", ayant pour but la construction de bateaux à caractère patrimonial.

- Chantier basé à Lignièrès de Touraine, aux établissements Jacquin.
- Durée des travaux : septembre 2006 à septembre 2007.
- But pédagogique : accueil de scolaires (sur rendez-vous), expositions didactiques, chantier ouvert au public lors de portes ouvertes. (les prochaines portes ouvertes auront lieu le dimanche 7 janvier 2007).

L'AVENIR DE LA FILLONNERIE

Ce bateau a pour objectif de devenir un espace mobile et vivant, riche en animations et en projets (ballades découvertes, rencontres et rassemblements mariniers). Ces différents projets seront menés dans le cadre de l'association « ancre de Loire », chargée de faire vivre le chaland la Fillonnerie.

Souhaitons bon vent à la Fillonnerie !

Contacts : **Charpentiers d'ieau**
31, rue d'Azay le Rideau
37130 Lignièrès de Touraine,
<http://ancredeloire.ouvaton.org/>
Mail : ancredeloire@ouvaton.org

Maison et sécheresses

Lorsqu'une maison présente des symptômes anormaux (comme des fissures, un affaissement...) dus à la sécheresse, il est intéressant et réconfortant de savoir qu'il existe une association départementale qui peut venir en aide ou conseiller :

L'ASSIL

L'Association des Sinistrés de la Sécheresse d'Indre et Loire dont le siège est à Chambray les Tours et qui peut être jointe au :

02.47.48.10.32

CARNET DE SANTÉ
DES CAVES...

On devient propriétaire de caves, de troglodytes ou de carrières, par choix ou par hasard, en achetant une maison et ses dépendances. Quoiqu'il en soit, une très grande partie des cavités de notre région ont souffert pendant plusieurs décennies de non entretien et/ou d'abandon. Différents facteurs, dont l'érosion naturelle des coteaux et la prolifération de la végétation, engendrent des instabilités au niveau de nos cavités, qui sont aujourd'hui, pour certaines, dans un état préoccupant.

Le Syndicat Intercommunal des Cavités 37 vous propose un carnet de santé des caves que vous pouvez retirer au secrétariat de Mairie pour permettre à chacun de surveiller sa cave et de déceler une situation anormale.

En tant que propriétaire d'une cavité, vous êtes responsable des dommages qui pourraient se produire, notamment aux personnes. Vous devez donc vérifier auprès de votre assureur que vous possédez une responsabilité civile qui couvre ce genre d'accidents. D'autre part, vous devez prendre toutes les mesures nécessaires à la prévention d'un dommage : entretien, interdiction d'accès...

En cas de doute sur l'état de santé de votre cave, seuls des professionnels seront compétents pour vous établir un diagnostic fiable.

Contact : Syndicat Intercommunal des Cavités 37 : 02.47.27.08.57
Email : cavités.37@wanadoo.fr



**JOURNÉE
DU PATRIMOINE
EN CONFLUENCE**

LA FUYE DE PORTOVILLE À BERTHENAY



Patrimoine Vivant – Cher et Loire accueillait les visiteurs à la fuye de Portoville à Berthenay le dimanche 17 septembre dernier. La visite était complétée par une exposition des activités de l'association et par une présentation de pigeons. Un colombophile expliquait les compétitions de pigeons voyageurs à l'aide de matériel. Madame Chichery proposait à la vente des produits de son exploitation.

Portoville

Aux 15e et 16e siècles, certains seigneurs possédaient le droit de construire des pigeonniers, ou fuyes, qui leur fournissaient de la viande, des œufs, des fientes qui constituaient un excellent engrais et des plumes pour garnir oreillers et édredons. La fuye de Portoville, construite en pierres de récupération, est recouverte d'un enduit lisse afin de limiter l'accès des ouvertures aux prédateurs. Elle est bien isolée par des murs d'environ un mètre d'épaisseur.

Le toit couvert de tuiles est surmonté d'un lanternon dont la couverture en ardoises d'Anjou taillées en forme d'écailles témoigne de la richesse du seigneur des lieux. L'ensemble est coiffé par un épi orné d'un pigeon en zinc. Les pigeons pouvaient entrer par 4 fenêtres d'envol.

Le nombre de niches, ou boulins ménagés dans la partie interne du mur, était fonction de la surface des terres du domaine (un boulain pour 33 à 66 ares en Touraine). Portoville compte

1 250 boulins coudés vers la gauche, pour ménager une niche abritée où les pigeons élevaient leurs petits.

Des bandeaux de pierre, ou larmiers, protégeaient à l'intérieur les pigeons des intrusions des rongeurs. Un arbre vertical en bois repose sur un socle de pierre. Il est encastré dans la croisée des poutres maîtresses transversales de la charpente. On attachait une échelle aux bras horizontaux frôlant la paroi du pigeonnier.

Le dénicheur, chargé de l'entretien, de la surveillance et de la récolte des œufs, pouvait ainsi accéder aux boulins en faisant tourner l'échelle.

Les pigeons sont de redoutables prédateurs des récoltes ; le droit de pigeonnier sera l'un des premiers à être abolis à la Révolution.

Portoville a été vendu comme bien national en 1791. L'élevage des pigeons fut remplacé par celui des bovins.

Aujourd'hui, une nouvelle destinée est offerte à Portoville où une agriculture raisonnée fait place aux cultures de plein champ, grâce à la famille Chichery.

D'autres fuyes en Confluence :

à Ballan-Miré : la Commanderie, le Pressoir, la Goupillière, la Fosse Morin, la Pontonnière.

à Villandry : la Berdaquerie.



**L'ensemble Philidor
à Villandry
Projet de résidence à
l'ancien presbytère**



L'ensemble Philidor est un ensemble de musiciens professionnels, s'appuyant sur une association de gestion : "l'association Philidor". Il a été fondé à Tours en 1992 à l'initiative d'Eric Baude et est constitué d'instruments à vent anciens pour l'interprétation des répertoires Baroque, Classique et Prémantique.

Son savoir faire n'est plus à démontrer avec la réalisation de plusieurs centaines de concerts en France et à l'étranger, de nombreuses œuvres et programmes restitués et créés en première mondiale, une quinzaine d'enregistrements à l'origine de nombreuses distinctions internationales.

L'ensemble Philidor se produit grâce à la collaboration d'un vivier de 20 à 25 musiciens professionnels choisis selon les œuvres interprétées, alimenté également par de jeunes talents. Il joue ainsi un rôle de formation et d'intégration progressive de jeunes musiciens.

De part sa notoriété et afin d'accompagner son développement, l'ensemble Philidor a souhaité trouver une nouvelle implantation. Que peut-on rêver de mieux qu'une résidence dans l'ancien presbytère, maison de caractère, face aux jardins Renaissance du château de Villandry, au cœur de ce village touristique! Château de Villandry que l'ensemble Philidor connaît très bien pour s'y être produit de nombreuses fois.

Quels sont leurs projets :

- Animations sur le territoire de la Communauté de Communes de la Confluence, en développant notamment des activités en milieu scolaire,
- Association aux manifestations locales (fête de la batellerie, journées du patrimoine, festival «musiques et jardins», ...
- Accueil en résidence temporaire d'artisans ou d'artistes tels que facteurs d'instruments, écrivains,
- Expositions diverses,
- Activités autour de l'amphithéâtre de plein air, au pied de l'église,
- Accueil au centre documentaire, lieu de recherche, de travail, de diffusion de spectacles pour les musiques anciennes,
- Animation et mise en valeur du patrimoine de la Confluence : Orangerie, Eglise de Villandry, Grange aux Moines...

Nous ne doutons pas que les événements et les manifestations organisés par l'ensemble Philidor contribueront pleinement à la dynamisation du territoire de la Confluence et à son développement économique et touristique. Cet essor culturel facilitera pleinement la remise en valeur de notre patrimoine architectural.

Souhaitons donc la concrétisation rapide de ce projet d'implantation en résidence de l'ensemble Philidor à Villandry. Ces musiciens seront les bienvenus dans notre village.



**LA CONFLUENCE
S' HABILLE
DE LUMIERE !**

Comme à chaque période de fêtes de fin d'année, et pour la cinquième année, l'Office de Tourisme de la Confluence a proposé à tous les habitants de la Confluence de participer au concours de maisons illuminées !

Pour ce nouveau défi, chaque participant laisse libre court à son imagination et ainsi décore jardins, façades, fenêtres... Les récompenses sont attribuées aux personnes les plus créatives et les plus originales.

Ce concours de maisons illuminées se déroule sur les communes de la Confluence : à Ballan-Miré, Berthenay, Druye, Savonnières et Villandry. Seules les maisons individuelles font parties du concours. Il n'y a pas de thème imposé ni de restriction, tout est permis, décorer les jardins, les fenêtres, installer des guirlandes, des personnages clignotants ...

Les heureux lauréats de ce concours sympathique gagneront des invitations pour deux personnes dans des restaurants de la Confluence et des environs, sélectionnés spécialement pour l'occasion.

Les modalités qui ont été retenues pour ce concours :

- Inscription préalable, par téléphone ou par email, à l'office de tourisme de la Confluence, devait avoir lieu avant le 11 décembre dernier.

- Illumination des maisons du 11 décembre 2006 au 7 janvier 2007.

C'est alors, pendant ce temps, que le jury se déplacera chez tous les concurrents afin d'apprécier la qualité de leurs décorations. Il est composé de la Présidente et de membres du bureau de l'OTSI, ainsi que d'un représentant de chaque commune de la Confluence.

La remise des prix s'effectuera à la mi-janvier 2007, autour d'un verre de l'amitié, pour fêter la nouvelle année!

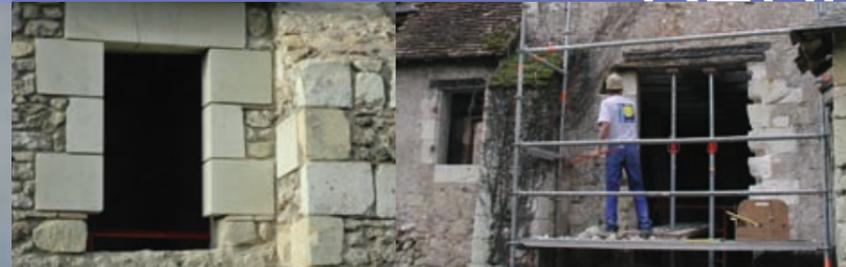
Contact : Julie Zych : 02.47.50.12.66, julie-zych@wanadoo.fr

02.47.48.10.32





ANCIEN PRESBYTÈRE :
**LA MAISON
DE LA
CONFLUENCE...**



■ **... NOUVELLE VOCATION !**

Elle jouit d'un des plus beaux espaces de notre commune avec vue imprenable sur le château. Et pourtant depuis des dizaines d'années, faire revivre cette bâtisse restait un doux rêve de tout colombien ou tout élu. Il faut laisser le temps au temps, et ce qui semblait impossible, surtout pour des raisons financières, est devenu volonté, est devenu ambition, pour finir réalité grâce à la Communauté de Communes de La Confluence.

Alors voici les premières photos d'un chantier de grande envergure, réalisé dans les règles de l'art, où tous les artisans ont été sélectionnés par leurs compétences, leurs connaissances historiques et artistiques, mais aussi bien-sûr pour un rapport qualité/prix très adapté à cette réhabilitation. C'est dans ce futur écrin, que devrait prendre résidence l'Ensemble Philidor (voir article page précédente) et y établir ainsi ses nouveaux quartiers.

Pour sa part, la commune aura le soin d'apporter un nouveau visage au pignon de l'église, où sera aménagé un espace scénique, ont révélé un assez bon état général des murs de tuffeau, ce qui est une bonne nouvelle. Cet ouvrage permettra néanmoins un assainissement global de l'Est de l'église non négligeable.



Voir aussi article du Colombien N°9



Comme vous pouvez le constater, certaines surprises sont au rendez vous, comme cette poutre maitresse d'environ 1,5 tonnes, en apparence saine sur toute sa longueur, mais qui au cœur du mur était bien abimée et grignotée... Combien de temps restait-il avant qu'elle ne cède et ne cause dégats irréparables ?